

[Tapez ici]

SOPVEM

*Syndicat des Officiers Priseurs
Vendeurs aux Enchères de Meubles*

LIVRET D'ACCUEIL

Formations organisées par le S.O.P.V.E.M

Qui sommes-nous ?

Le S.O.P.V.E.M est un syndicat au service de la défense des intérêts et de la formation des officiers ministériels spécialisés dans l'expertise, la prise et la vente aux enchères de biens meubles.

Depuis 2019, le syndicat des officiers priseurs vendeurs aux enchères de meubles met en place des formations destinées à l'ensemble des commissaires de justice ainsi qu'à leurs collaborateurs, adhérents ou non du SOPVEM, pour leur permettre d'acquérir des compétences juridiques et techniques en phase avec leur quotidien.

Dans un souci constant d'offrir à nos stagiaires des formations de qualité, le SOPVEM a obtenu sa certification QUALIOPi le 31 mars 2022. Cette certification nous permet d'attester de la qualité des prestations et du bon fonctionnement du déroulé des formations.

Notre point fort? Des thématiques de formations correspondant au cœur de métier des commissaires de justice et des sessions de formation dispensées par des professionnels du secteur, reconnus dans leur domaine de compétence.

[Tapez ici]

SOPVEM

*Syndicat des Officiers Priseurs
Vendeurs aux Enchères de Meubles*

Les types de formations proposées :

Le S.O.P.V.E.M vous propose des formations en e-learning ou en présentiel.

Ne disposant pas de locaux et pour plus de commodités, le SOPVEM organise en principe les sessions de formation en présentiel au sein du Conseil Economique Social et Environnemental, situé à Paris, 9, place d'Iéna (75016). Des salles de réunions confortables et toutes équipées sont louées pour chaque prestation.

Il est également possible en fonction de la thématique que la session soit délocalisée. Cette information est précisée sur la page d'inscription de la formation sur notre site internet : <https://sopvem.fr/>

MOYENS PEDAGOGIQUES

Nos formateurs

Afin de mettre en place des formations très pragmatiques, le SOPVEM choisit pour chaque session de formation, l'intervenant interne ou externe reconnu dans le domaine de compétence abordé et ayant une expérience de la pratique du métier.

Notre équipe pédagogique

La commission formation du SOPVEM est représentée par :

- Me Tugdual BOREL (Président)
- Me Caroline BRUNEL DEJEAN de la BÂTIE (Vice-Présidente)
- Me Marie-Charlotte LAGRANGE (secrétaire)

Me Tugdual BOREL est également le référent handicap de notre organisme de formation.

[Tapez ici]

SOPVEM

*Syndicat des Officiers Priseurs
Vendeurs aux Enchères de Meubles*

Pour toute question relative à l'organisation des formations, merci de contacter Mme Gaëlle GICQUEL à l'adresse suivante : gxicsecretariat@sopvem.fr ou par téléphone au 06.42.40.81.95.

Accueil des personnes en situation de handicap

Handicap moteur

Nous nous efforçons pour chaque session de choisir des locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Handicap visuel

La taille de la police des caractères des supports de cours peut être adaptée si besoin et il est également possible de zoomer sur les documents projetés.

Dans tous les cas, nous vous remercions de bien préciser vos besoins dans le questionnaire de préformation qui vous sera envoyé en amont de la formation.